

## BULLETIN D'INSCRIPTION

et règlement des repas

(Date limite de retour au Réseau ADO 66 :  
avant le **06/03/2020**)

- Nombre de places limité, bulletin à retourner dans les meilleurs délais.
- Le repas du midi se déroulera Salle NOUGARO.

Le travail avec les familles :  
de la prise en charge à la prise en compte

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Établissement/Institution : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Participation : \_\_\_\_\_

### 1-Inscription au colloque :

Le règlement s'effectue par chèque à l'ordre du Réseau ADO 66 lors de la réservation.  
Le tarif est de **25,00€**. Le paiement valide l'inscription

### 2-Inscription au repas : Oui Non

Le règlement s'effectue par chèque à l'ordre du Réseau ADO 66 lors de la réservation.  
Le tarif du repas est de **15,00 €**.  
Pas d'inscription ni de paiement sur place. Le paiement valide l'inscription

Cachet de l'organisme pour validation :

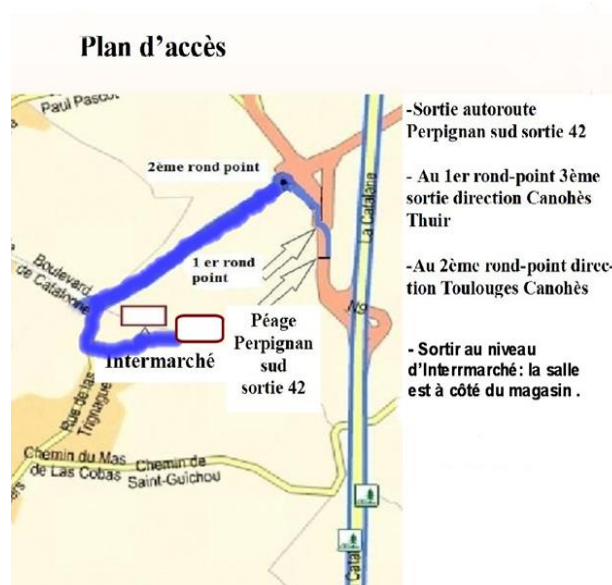
### Pour nous contacter

Réseau ADO 66 : 37, avenue Alfred Sauvy  
66100 PERPIGNAN  
Tél : 04 48 07 03 66  
Mail : contact@reseuado66.fr

Coordonnatrice : Sandrine ANDRÉ  
Psychologue : Jean Yves PROËSAMLÉ  
Secrétaire : Krystel TREILLARD  
Éducatrice : Cécile VÉXÉNAT

### Accès

Accès salle Claude NOUGARO  
Avenue de la Couloumine. CANOHES



**Merci de garer vos véhicules derrière le magasin Intermarché.**



## Colloque

« Le travail avec les familles :  
de la prise en charge à la prise en compte »



**Vendredi 20 mars 2020**

**Salle Claude Nougaro  
Avenue de la Couloumine  
CANOHES**

### Contacts :

- ☎ : 04.48.07.03.66
- ☎ : 06.46.91.92.33
- ✉ : contact@reseuado66.fr

## L'orientation du Colloque

Depuis une vingtaine d'année de nouveaux mots, prenant la teneur de concepts, fleurissent dans les projets de services. DIPC (Document Individuel de Prise en Charge), PPE (Projet Pour l'Enfant), compétences parentales, participation des familles, intérêt supérieur de l'enfant... Le plus souvent, il s'agit de les appliquer sous couvert de la loi sans les questionner. Les évolutions sociétales agissent inéluctablement sur les multiples façons de « faire famille ».

Les attentes sont fortes. Les professionnels se retrouvent pris en étau. Il leur est demandé de s'inscrire dans le guide des « bonnes pratiques » et d'obtenir des résultats dans une temporalité courte avec des moyens de plus en plus restreints. En cascade, n'est-ce pas ce qui est demandé aux parents ? Ces injonctions ne sont-elles pas antinomiques avec le temps nécessaire à la construction de la relation essentielle dans nos champs d'intervention ?

Dans cette précipitation et cette affluence d'impératifs dans les attentes implicites, comment ne pas se retrouver en désarroi dans nos interventions ? Qu'est-ce qui peut nous permettre de nous repérer dans nos pratiques et notre façon d'intervenir ?

Avant tout, il semble important de prendre le temps de penser nos interventions, de s'interroger sur le sens des mots, sur ce que nous attendons de l'autre et de qui vient cette demande.

Pouvons-nous travailler au-delà des discours préétablis, sortir des logiques normatives et revenir à la simple question de la relation : parent/enfant/tiers ? Ne devons-nous pas faire le chemin ensemble pas à pas, plutôt que d'attendre l'autre de l'autre côté du pont ?

En ce sens, la notion de « parentalité empêchée » et de « la Place subjective » nous sont apparues comme deux notions permettant de se décaler de celle de « mauvais parent » et ainsi resituer le professionnel au plus proche de son acte.

Ainsi, comment travailler avec le réel des familles tout en répondant à nos missions de soin, de protection, d'éducation et sortir d'une logique induisant trop souvent un sentiment d'échec. Il semble important de créer des espaces de travail ouvrant à la possibilité de l'invention, permettant au sujet de se réapproprier son histoire et de trouver avec les professionnels ses propres solutions.

Cette journée se déroulera en deux temps complémentaires, un premier où chacun pourra venir mettre à la discussion ses propres représentations et un second temps où seront présentées des initiatives contemporaines d'intervention avec des familles.

## Programme

**8h30 :** accueil /petit déjeuner

**9h00 :** ouverture du colloque

**9h15 :** Présentation de la journée

**9h30 : Jean-Pierre THOMASSET**  
« Parler de sa Place »

**10h20 à 10h35 :** échanges avec la salle

**10h35 à 10h50 :** pause

**10h50 à 12h : Wilfrid MAGNIER**  
« La parentalité empêchée ».

**12h à 12h15 :** échanges avec la salle

**12h15 :** Repas

**14h00 à 15h10 : Mohammed L'HOUSSNI**  
« Présentation de l'association RETIS »

**15h10 à 16h20 : Hélène Van DIJK**  
« Conférence Jeune Majeur: Devenir Adulte »

**16h00 à 16h50 : Table ronde intervenants + ADEPAPE/ Conférence Familiale/ Maison des Familles et échanges avec la salle**

**17h :** clôture de la journée par le Président

(Animateur : Jacques TREMINTIN)

## Les intervenants :

### **Jean-Pierre THOMASSET**

Educateur spécialisé puis psychologue clinicien à l'aide sociale à l'enfance dans le Gard.

Il est aujourd'hui directeur de l'Institut d'Études et de recherches pour la clinique de la Place (IERCP).

Il est psychanalyste, membre fondateur de l'École de psychanalyse Sigmund Freud, à Paris.

---

### **Wilfrid MAGNIER**

Psychothérapeute familial et psychanalyste, Wilfrid Magnier est actuellement formateur et chercheur à l'institut d'anthropologie clinique de Toulouse

---

### **Mohamed L'HOUSSNI**

Directeur de l'association RETIS (Recherche, Education, Territoire, Intervention, Sociabilité). Il s'agit d'une structure locale d'accompagnement des enfants et de leurs parents qui combine aide et entraide, prévenance et protection se définissant comme créatrice de liens sociaux.

---

### **Hélène VAN DIJK**

En parallèle à son activité d'assistante familiale pour adolescents, Hélène entreprend dès 2005 une formation de coordinateur de conférences familiales puis aux pratiques de justice restaurative.

---

### **Jacques TREMINTIN**

Assistant socio-éducatif en Protection de l'Enfance, Journaliste au Lien Social